

RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00178
Numéro SIREN : 341 577 468
Nom ou dénomination : 3D INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2018 sous le numéro de dépôt B2018/002612

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/002612**
n° de gestion : **1987B00178**
n° SIREN : **341 577 468 RCS Vienne**

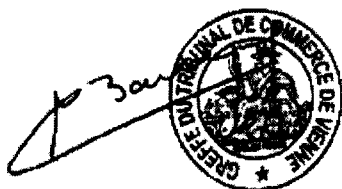
Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 18/05/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

3D INGENIERIE - Société par actions simplifiée
232 route Nationale 7 La Gare 38150 Salaise-sur-sanne -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



639802

2612 .

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

Page 42

Désignation de l'entreprise : Société 3D INGENIERIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 232 Route Nationale 7		38150 SALAISE SUR SANNE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 34157746800034		Néant ☐	
		Exercice N clos le 30092017	
		N-1 30092016	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (I) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 3D INGENIERIE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :42.....416.....)	DA	42 416	42 416
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 242	4 242
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	201 328	153 129
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	120 650	108 200
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	368 636	307 986
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 205	11 907
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		855
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		1 200
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	56 929	151 647
	Dettes fiscales et sociales	DY	226 974	229 424
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	6 065	5 800
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	295 173	400 833
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	663 809	708 819
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	295 173	395 784
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 3D INGENIERIE

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF			
			services*	FG	1 295 063	FH		FI	1 295 063	1 311 042
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 295 063	FK		FL	1 295 063	1 311 042		
	Production stockée*					FM	(9 000)	(20 000)		
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	12 422	18 455		
	Autres produits (1) (11)					FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 298 485	1 309 497	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
Variation de stock (marchandises)*						FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	401 196	466 707		
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	11 261	12 198		
Salaires et traitements*						FY	484 461	420 083		
Charges sociales (10)						FZ	223 934	227 353		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	11 530	33 843	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	1 200	11 519
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE				
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 133 582	1 171 703		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	164 903	137 794		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	673	684	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	673	684	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(673)	(684)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	164 231	137 110		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 3D INGENIERIE

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		217	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	2 134	3 223	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	2 134	3 440	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 853	434	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	2 134	2 961	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	3 987	3 395	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(1 853)	45	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	41 728	28 955	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	1 300 619	1 312 937	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 179 969	1 204 737	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	120 650	108 200	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont {	- Crédit bail mobilier *							HP	14 656	1 136	
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	12 422	11 455	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PRODUIT DE CESSION et VNC										2 134		2 134	
AMENDES										540			
CHARGES EXCEPTIONNELLES										1 313			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 663 809.05 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 295 062.92 Euros et dégageant un bénéfice de 120 649.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 20 470 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

la fin de l'année civile 2015. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 15 375 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	15 375
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	15 375

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	13 617		1 255
Installations générales agencements aménagements des constructions	58 080		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 596		
Installations générales agencements aménagements divers	10 253		
Matériel de transport	6 231		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 981		6 932
TOTAL	110 142		6 932
Prêts, autres immobilisations financières	4 463		
TOTAL	4 463		
TOTAL GENERAL	128 222		8 187

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			14 872	14 872
Installations générales agencements aménagements constr.			58 080	58 080
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 596	3 596
Installations générales agencements aménagements divers			10 253	10 253
Matériel de transport			6 231	6 231
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			38 913	38 913
TOTAL			117 074	117 074
Prêts, autres immobilisations financières		2 134	2 329	2 329
TOTAL		2 134	2 329	2 329
TOTAL GENERAL		2 134	134 275	134 275

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 736	4 232		13 968
Installations générales agencements aménagements constr.	52 240	811		53 051
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 195	1 199		2 394
Installations générales agencements aménagements divers	2 536	2 695		5 232
Matériel de transport	4 950	600		5 550
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 889	1 993		29 882
TOTAL	88 810	7 298		96 108
TOTAL GENERAL	98 546	11 530		110 076

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 232				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	811				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 199				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 695				
Matériel de transport	600				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 993				
TOTAL	7 298				
TOTAL GENERAL	11 530				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	98 796	1 200			99 996
TOTAL	98 796	1 200			99 996
TOTAL GENERAL	98 796	1 200			99 996
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 200			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 329	2 329	
Clients douteux ou litigieux	53 353	0	53 353
Autres créances clients	429 486	429 486	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 992	1 992	
Impôts sur les bénéfices	2 603	2 603	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 410	9 410	
Divers état et autres collectivités publiques	15 667	15 667	
Groupe et associés	12 983	12 983	
Débiteurs divers	1 051	1 051	
Charges constatées d'avance	15 969	15 969	
TOTAL	544 843	491 490	53 353

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	156	156		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 048	5 048		
Fournisseurs et comptes rattachés	56 929	56 929		
Personnel et comptes rattachés	65 125	65 125		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 911	57 911		
Taxe sur la valeur ajoutée	100 357	100 357		
Autres impôts taxes et assimilés	3 582	3 582		
Autres dettes	6 065	6 065		
TOTAL	295 173	295 173		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 687			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	16.0000	2 651			2 651

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	LINEAIRE	10 ANS
Matériels et outillages	LINEAIRE	3-4 ET 5 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE	3-4 ET 5 ANS
Mobilier	LINEAIRE	6 ET 10 ANS

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	15 779
Total	15 779

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	156
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 403
Dettes fiscales et sociales	86 802
Autres dettes	6 065
Total	98 426

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 969
Total	15 969

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	20
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	20
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	20
Permanence ou changement de méthodes	20
Informations générales complémentaires	20
Informations complémentaires (CICE)	20
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	21
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	22
Etat des amortissements	22
Etat des provisions	23
Etat des échéances des créances et des dettes	23
Composition du capital social	24
Evaluation des amortissements	24
Produits à recevoir	24
Charges à payer	24
Charges et produits constatés d'avance	25

NA = Non Applicable NS = Non significative



Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

840, rue Pasteur - B.P. 33
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. : 04 72 49 23 30
Fax : 04 72 49 23 39
chasse@aliantis.net

SAS 3 D INGENIERIE
232, Route Nationale 7
38150 SALAISE SUR SANNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30/09/2017

Commissariat Finances Révisions

Membre de



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la SAS 3 D INGENIERIE

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3 D INGENIERIE relatifs à l'exercice clos le 30/09/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 3 D INGENIERIE à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Dans le cadre de nos travaux et diligences d'audit nous nous sommes notamment assurés :

- de la réalité et de la correcte évaluation des travaux en-cours comptabilisés.

Nous estimons que les principes comptables décrits dans l'annexe sont pertinents et que la présentation d'ensemble des comptes annuels est correctement effectuée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

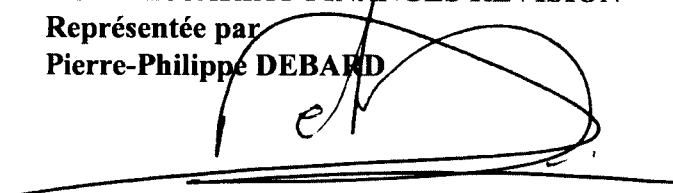
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chasse sur Rhône, le 9 Mars 2018

Le Commissaire aux Comptes
COMMISSARIAT FINANCES REVISION
Représentée par
Pierre-Philippe DEBARD



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	14 873	13 968	905	3 882	2 977	76.69
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	58 080	53 051	5 030	5 840	811	13.88
	Installations techniques, matériel et outillage	3 596	2 394	1 202	2 401	1 199	49.93
	Autres immobilisations corporelles	55 397	40 663	14 734	13 091	1 643	12.55
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 329		2 329	4 463	2 134	47.82
	Total II	134 275	110 076	24 199	29 676	5 477	18.46
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	81 000		81 000	90 000	9 000	10.00
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	482 839	99 996	382 844	395 977	13 133	3.32
	Autres créances	43 706		43 706	86 509	42 803	49.48
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	116 092		116 092	100 021	16 071	16.07
	Charges constatées d'avance (3)	15 969		15 969	6 636	9 333	140.65
	Total III	739 605	99 996	639 610	679 143	39 533	5.82
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		873 880	210 071	663 809	708 819	45 010	6.35

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

2 329

53 353

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2017	12	Exercice N-1 30/09/2016	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 42 416)	42 416		42 416			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	4 242		4 242			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	201 328		153 129		48 200	31.48
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	120 650		108 200		12 450	11.51
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
Total I		368 636		307 986		60 650	19.69
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 052		11 743		6 692	56.98
	Concours bancaires courants	153		164		11	6.50
	Emprunts et dettes financières diverses			855		855	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			1 200		1 200	100.00
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 929		151 647		94 718	62.46
	Dettes fiscales et sociales	226 974		229 424		2 450	1.07
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	6 065		5 800		265	4.57
	Produits constatés d'avance (I)						
Total IV		295 173		400 833		105 660	26.36
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		663 809		708 819		45 010	6.35

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

295 173 395 784

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 295 063		1 295 063	1 311 042	15 979	1.22
Chiffre d'affaires NET	1 295 063		1 295 063	1 311 042	15 979	1.22
Production stockée			9 000	20 000	11 000	55.00
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 422	18 455	6 033	32.69
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			1 298 485	1 309 497	11 012	0.84
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			401 196	466 707	65 511	14.04
Impôts, taxes et versements assimilés			11 261	12 198	937	7.68
Salaires et traitements			484 461	420 083	64 378	15.33
Charges sociales			223 934	227 353	3 419	1.50
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 530	33 843	22 313	65.93
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 200	11 519	10 319	89.58
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			1 133 582	1 171 703	38 121	3.25
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			164 903	137 794	27 110	19.67
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	14 656	1 136
: Redevance de crédit bail immobilier		
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

Société 3D INGENIERIE
232 Route Nationale 7
La Gare
38150 SALAISE SUR SANNE

ANNEXE DU 01/10/2016 AU 30/09/2017

BONNET & ASSOCIES

47 Avenue Général Leclerc
Espace 47 - BP 345
38200 VIENNE
04 74 78 32 32

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 663 809.05 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 295 062.92 Euros et dégageant un bénéfice de 120 649.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 20 470 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

la fin de l'année civile 2015. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 15 375 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	15 375
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	15 375

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	13 617		1 255
Installations générales agencements aménagements des constructions	58 080		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 596		
Installations générales agencements aménagements divers	10 253		
Matériel de transport	6 231		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 981		6 932
TOTAL	110 142		6 932
Prêts, autres immobilisations financières	4 463		
TOTAL	4 463		
TOTAL GENERAL	128 222		8 187

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			14 872	14 872
Installations générales agencements aménagements constr.			58 080	58 080
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 596	3 596
Installations générales agencements aménagements divers			10 253	10 253
Matériel de transport			6 231	6 231
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			38 913	38 913
TOTAL			117 074	117 074
Prêts, autres immobilisations financières		2 134	2 329	2 329
TOTAL		2 134	2 329	2 329
TOTAL GENERAL		2 134	134 275	134 275

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 736	4 232		13 968
Installations générales agencements aménagements constr.	52 240	811		53 051
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 195	1 199		2 394
Installations générales agencements aménagements divers	2 536	2 695		5 232
Matériel de transport	4 950	600		5 550
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 889	1 993		29 882
TOTAL	88 810	7 298		96 108
TOTAL GENERAL	98 546	11 530		110 076

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 232				
Instal.général. agenc.aménag.constr.	811				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 199				
Instal.général. agenc.aménag.divers	2 695				
Matériel de transport	600				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 993				
TOTAL	7 298				
TOTAL GENERAL	11 530				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	98 796	1 200			99 996
TOTAL	98 796	1 200			99 996
TOTAL GENERAL	98 796	1 200			99 996
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 200			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 329	2 329	
Clients douteux ou litigieux	53 353	0	53 353
Autres créances clients	429 486	429 486	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 992	1 992	
Impôts sur les bénéfices	2 603	2 603	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 410	9 410	
Divers état et autres collectivités publiques	15 667	15 667	
Groupe et associés	12 983	12 983	
Débiteurs divers	1 051	1 051	
Charges constatées d'avance	15 969	15 969	
TOTAL	544 843	491 490	53 353

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	156	156		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 048	5 048		
Fournisseurs et comptes rattachés	56 929	56 929		
Personnel et comptes rattachés	65 125	65 125		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 911	57 911		
Taxe sur la valeur ajoutée	100 357	100 357		
Autres impôts taxes et assimilés	3 582	3 582		
Autres dettes	6 065	6 065		
TOTAL	295 173	295 173		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 687			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	16.0000	2 651			2 651

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	LINEAIRE	10 ANS
Matériels et outillages	LINEAIRE	3-4 ET 5 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE	3-4 ET 5 ANS
Mobilier	LINEAIRE	6 ET 10 ANS

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	15 779
Total	15 779

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	156
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 403
Dettes fiscales et sociales	86 802
Autres dettes	6 065
Total	98 426

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 969
Total	15 969

3D INGENIERIE

Société par actions simplifiée
au capital de 42 416 euros
Siège social : 232 route nationale 7 La Gare
38150 SALAISE SUR SANNE

341 577 468 RCS VIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MARS 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 120 649,91 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 120 649,91 euros
- A titre de dividendes 60 000,00 euros
Soit 22,63 euros par action
- Le solde en totalité au compte « Autres réserves » 60 649,91 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts s'élève à 8 419,46 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 51 580,54 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Nombre de titres	Dividende brut par titre	Fraction éligible à l'abattement de 40%
30/09/2016	2 651	22,63 €	14,04%
30/09/2015	2 651	18,86 €	14,04%
30/09/2014	2 651	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mars 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

